



BUREAU DE NANTES SAINT-NAZAIRE

# VÉRITÉ DE LA FOLIE L'ENSEIGNEMENT DE LACAN

## SEMAINE LACAN À NANTES AU-DELÀ DU CONFINEMENT SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020

renseignements : Remi Lestien – r.lestien@orange.fr – 06 08 93 13 79

ASSOCIATION DE LA CAUSE FREUDIENNE  
VAL DE LOIRE BRETAGNE  
BUREAU DE NANTES SAINT-NAZAIRE

ZERO ABJECTION DEMOCRATIC  
INTERNATIONAL GROUP

SECTION CLINIQUE  
NANTES

CPCT  
NANTES

**LA SEMAINE LACAN  
AU-DELÀ DU CONFINEMENT  
LE PETIT JOURNAL No 19  
3 JUILLET 2020**

***La folie comme ombre et risque de la liberté***  
**Nathalie Leveau**

En lisant *Propos sur la causalité psychique*, [1] je suis allée lire une nouvelle fois un texte de Jacques-Alain Miller datant de 1988, qui s'intitule *Sur la leçon des psychoses*. [2] C'est un texte qui pour moi fait boussole dans ma pratique en psychiatrie. Jacques Alain Miller y extrait la thèse selon lui de Lacan dans *Propos*, selon laquelle « le fou est l'homme libre ». Il l'épingle comme un incontournable de l'abord des psychoses : « Faute d'entendre ce dit que le fou est l'homme libre, pour ce qu'il est, c'est-à-dire l'axiome même de l'expérience psychanalytique des psychoses, celle-ci nous restera fermée à jamais. » [3] Il en fait même un préalable à la considération lacanienne des psychoses via la forclusion : « Il ne fait pas de doute pour moi que l'élaboration structurale de la forclusion comme condition essentielle de la psychose, qui est le fait de Lacan en 1958 ne l'a jamais détourné de la thèse qui fut la mienne dans son "Propos sur la causalité psychique", en 1946, et qui ressurgit dans sa parole en 1967, et sous sa plume en 1973. C'était la thèse de la liberté dans la psychose. » [4] Selon lui, lisant Lacan, il faut ajouter à la théorisation de la forclusion et son « insondable décision de l'être » le fait que celle-ci soit le résultat d'une position subjective. Une position subjective qui aurait comme étendard souterrain celui de la liberté. Une position subjective de refus. Pour Jacques Alain Miller réintroduire la psychose comme résultante d'une position subjective est la seule manière de l'inscrire au « registre de l'éthique ». « Il nous arrive de répéter, comme Lacan le fait en se citant lui-même, que l'être de l'homme non seulement ne peut être compris sans la folie, mais qu'il ne serait pas l'être de l'homme "s'il ne portait en lui la folie comme la limite de sa liberté". Mais que vaut cette déclaration, si on néglige la thèse qui la porte, qu'aucune identification n'est opérante, qu'aucun trait, qu'aucun insigne n'est, sur le sujet, opératoire, sans une décision de l'être ? Cette décision de l'être, faut-il la négliger sous prétexte qu'elle est, selon le mot de Lacan, insondable ? – alors que la pratique de la psychanalyse ne nous apprend rien si elle ne nous enseigne qu'à cette décision, rien ne supplée. » [5] « C'est bien parce-que les identifications ne sont rien si elles ne sont pas attirantes, que la folie est un risque, le risque même de la liberté. Car la folie consiste à se déprendre de l'attrait des identifications qui ont effet de masse pour se laisser – le mot est de Lacan – "tenter" par le risque de la folie. » [6] Jacques Alain Miller l'illustre et en tire quelques conséquences, lumineuses : « Les étourdis, qui voient bien que la folie est rejet de l'inconscient, c'est-à-dire du discours du maître comme imposture, en quoi elle est révoltée, voire révolutionnaire, je les dis étourdis parce qu'ils ne reconnaissent pas dans le psychotique le maître que, du même coup, il incarne, ou dont il accouche – le paranoïaque est pourtant là pour le lui apprendre. » [7] Il ramasse ces conséquences en un paragraphe brillant de précision clinique : « "L'homme est né libre et partout il est dans les fers" – c'est ce qu'a lancé dans le monde celui qui est devenu le "promeneur solitaire". Un analyste, qui n'est pas un promeneur solitaire, mais un assis en compagnie, ne saurait reprendre ce mot qu'à le modifier en ces termes : l'homme est né dans les fers, les fers du signifiant, et partout il est dans les fers – sauf l'aliéné, en effet, qui a rejeté la séduction du père, mais au prix de son âme, voire de la forme même de son corps. Il n'a point voulu échanger la jouissance pour le signifiant du père, et la jouissance lui est restée intime, tandis que le signifiant du père lui était forclos. Dès lors, la liberté en effet est son lot, car il n'a point voulu placer en l'Autre la cause de son désir. Savait-il qu'il serait voué par là, logiquement, à ce que l'Autre l'aime et le poursuive de ses assiduités jusqu'à la persécution ? » [8]

Au refus et ses conséquences nous pourrions opposer le consentement, qui peut être recherché dans la pratique avec le sujet psychotique, ne serait-ce qu'en étant le consentement à un lien à un autre via le fait d'aller, voire accepter d'aller, rencontrer un autre, qu'il soit analyste mais aussi bien psychiatre, psychologue ou infirmier pour faire référence aux structures psychiatriques qui me sont familières. Un consentement qui équivaldrait à une certaine entame de cette liberté mortelle.

[1] LACAN J., *Propos sur la causalité psychique*, 1946, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, pp.151-193.  
 [2] *Actes de l'École de la cause freudienne*, L'expérience psychiatrique des psychoses, No XIII, 1988.  
 [3] *Ibid.*, p. 142.  
 [4] *Ibid.*  
 [5] *Ibid.*, p.143.  
 [6] *Ibid.*  
 [7] *Ibid.*  
 [8] *Ibid.*

**LA SEMAINE LACAN  
PROCHAINE PARUTION  
À DÉFINIR**

RESPONSABLE DE PUBLICATION  
REMI LESTIEN 06 08 93 13 79 r.lestien@orange.fr

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

